

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU STIF DU 1er OCTOBRE 2014

VŒU RELATIF A LA SITUATION DU RER C

Présenté par Daniel Guérin, administrateur du STIF

Considérant que l'incendie du poste d'aiguillage des Ardoines le 23 juillet 2014 impacte lourdement, depuis plus de 2 mois, le trafic de la Ligne C du Transilien et le service rendu aux usagers,

Considérant que, après une interruption du trafic durant plusieurs jours, la fréquence des trains n'a été que partiellement rétablie et qu'aujourd'hui encore – et sans doute pour plusieurs mois encore au moins - plusieurs missions de la Ligne doivent faire face à une forte réduction de cette fréquence représentant, selon les chiffres mêmes annoncés par la SNCF, 17% du trafic total de la Ligne,

Considérant que les travaux de reconstruction du poste d'aiguillage devraient durer près de 2 ans et demi,

Considérant que cette dégradation du service ferroviaire sur cette Ligne intervient après celle due au dramatique accident de Brétigny,

Considérant qu'en outre la dégradation des infrastructures de la Ligne C - qui n'ont pas fait l'objet de travaux de modernisation significatifs durant près de 40 ans et voit le nombre de passagers régulièrement augmenter – génère, presque quotidiennement, des incidents entraînant retards et annulations de trains,

Considérant que si le STIF, la SNCF et RFF ont engagé un vaste programme de travaux de modernisation de la Ligne C, ses effets n'interviendront pas avant plusieurs années,

Considérant que, les usagers de cette Ligne sont les premières victimes de cette situation,

Considérant l'importance de cet axe ferré qui, avec 187 kilomètres est la plus longue ligne RER d'Ile-de-France, pour 84 gares desservies, traversant 7 des 8 départements franciliens et accueillant chaque jour une moyenne de près de 500.000 voyageurs soit 140 millions de passages par an,

Considérant le droit des usagers à un service public de transports public régulier et de qualité,

Le Conseil d'Administration du STIF émet le vœu que:

- les opérateurs ferroviaires engagent les actions nécessaires pour réduire au minimum les délais de reconstruction du poste d'aiguillage des Ardoines,
- Sans attendre, qu'ils rétablissent au plus vite la fréquence des trains sur la totalité des dessertes de la Ligne,
- Que RFF et la SNCF accélèrent le déploiement du plan de modernisation de la Ligne C arrêté avec le STIF et dont l'importance et l'urgence ont été trop longtemps niés par les opérateurs eux-mêmes,
- Que les dirigeants des deux opérateurs soient auditionnés sous 1 mois par la commission « qualité de service », ouverte à tous les administrateurs du STIF, sur les mesures qu'ils entendent prendre pour rétablir au plus vite un niveau de service public compatible avec leurs obligations contractuelles,
- qu'au regard de la réduction durable de la fréquence des trains et de la dégradation du service public, la SNCF assure une juste indemnisation des usagers de la Ligne C victimes de cette situation, sous la forme d'une réduction significative du prix du passe Navigo d'ici au rétablissement normal du trafic.